

Extrait de : *Licéité en droit positif et Références légales aux valeurs*

Bruxelles : Éd. Bruylant, 1982, p. 63-82.

Psychologie de la légitimation d'actions cruelles

Jacques VAN RILLAER

Professeur à l'université de Louvain

1. <i>Quelques constatations troublantes</i>	63
2. <i>L'explication freudienne</i>	68
2.1. Le polymorphisme du freudisme	68
2.2. Le principe de l'explication mentaliste	69
2.3. L'explication freudienne de la violence	69
2.4. Critique	70
3. <i>L'explication psychosociologique</i>	71
3.1. Les significations dépendent des situations	71
3.2. Les significations incitatrices de la violence « légitime »	73
3.3. Les facilitateurs de la violence	75
3.4. La détermination de la conduite par ses effets	79
3.5. La justification après-coup	80
4. <i>Conclusion</i>	81

1. Quelques constatations troublantes

En 1961, le tribunal de Jérusalem jugeait Adolf Eichmann. Les actions incriminées étaient monstrueuses : le prévenu avait organisé l'arrestation de plusieurs centaines de milliers de Juifs, ainsi que leur transport vers les camps d'extermination. À première vue, cet homme ne pouvait être qu'un monstre : un aliéné ou une incarnation du Mal.

A l'étonnement du grand public, la demi-douzaine de psychiatres qui, en Israël, procédèrent l'expertise de l'accusé le déclarèrent « normal ». « Plus normal, en tout cas, que je ne le suis moi-même après l'avoir examiné » s'exclama l'un d'eux. Un autre psychiatre précisa que l'attitude d'Eichmann envers ses familiers — parents, épouse, enfants — était « non seulement normale, mais tout à fait souhaitable ». Le pasteur qui le voyait régulièrement en prison alla jusqu'à dire : « c'est un homme qui a des idées très positives ... »

En faisant capturer et juger Eichmann, Ben Gourion voulait donner une leçon au peuple d'Israël et au monde entier. Tandis que les horreurs endurées par le peuple juif étaient remises en mémoire, une leçon pour le moins inattendue s'imposa progressivement à l'esprit d'un certain nombre d'observateurs : Eichmann, « courroie de transmission » essentielle dans l'extermination d'un peuple, n'avait jamais tué lui-même un seul homme, il n'avait jamais participé à une opération militaire, il n'avait jamais assisté à une fusillade collective, il n'avait jamais vu un être mourir par le gaz. Le « spécialiste de la Solution du Problème juif » apparaissait moins comme un meurtrier que comme un médiocre rond-de-cuir, un fonctionnaire qui avait obéi aux ordres sinistres de ses supérieurs. L'envoyée spéciale du *New Yorker*, Hannah Arendt, écrivait : « Avec la meilleure volonté du monde, on ne parvient pas à découvrir en Eichmann la moindre intention profondément diabolique ou démoniaque » (1966, p. 314). Les témoignages entendus lui permettaient d'ajouter que la grande majorité des militaires, voire même des S.S., n'étaient pas, par eux-mêmes, des monstres : « Les assassins ne l'étaient pas de nature, n'étaient pas des sadiques. Les nazis tentèrent même d'éliminer systématiquement ceux qui tiraient un plaisir physique de leurs actes » (*id.*, p. 122). Arendt concluait ses observations et ses recherches en déclarant : « La leçon que nous a apprise cette longue étude sur la méchanceté humaine » est « l'effrayante, l'indicible, l'impensable *banalité du mal* » (p. 277). Ces déclarations d'une Juive allemande, qui avait dû fuir son pays pour échapper à l'horreur nazie, étaient déconcertantes. Nombreux furent d'ailleurs les lecteurs de l'éminente philosophe¹ qui ne purent admettre qu'elle en vienne ainsi à relativiser ce qui apparaissait comme le Mal absolu.

En 1963, le « procès d'Auschwitz » confirmait les impressions recueillies lors du jugement d'Eichmann. Les accusés n'étaient qu'une poignée de S.S. aux dossiers particulièrement chargés, choisis parmi près de deux mille S.S. qui avaient servi au camp d'extermination entre 1940 et 1945. Ces individus avaient fait montre de davantage de cruauté que celle commandée par la « *Endlösung* », l'extermination pure et simple des déportés. Certains d'entre eux avaient d'ailleurs été sanctionnés par les autorités nazies elles-mêmes.

Faits troublants : les auteurs de ces atrocités avaient été affectés à Auschwitz simplement parce qu'ils étaient inaptes au service armé ; nullement en fonction d'une disposition particulière à la dureté ou à la cruauté. Bien peu avaient auparavant eu affaire à la Justice et aucun d'entre eux n'avait encouru de condamnation pour cause de sadisme ou d'assassinat. Avant leur « travail » à Auschwitz et au cours des dix-huit années vécues dans l'Allemagne de l'après-guerre, ils étaient apparus comme des citoyens respectables et respectés, que rien ne permettait de différencier de leurs voisins².

¹ H. Arendt a été l'élève de Karl Jaspers. Elle est docteur en philosophie de l'université de Heidelberg. Elle a fui le nazisme en se réfugiant d'abord en France (de 1933 à 1940), puis aux États-Unis. Elle a enseigné la philosophie politique dans diverses universités américaines.

² Pour plus de détails, voir l'ouvrage de Bernd Naumann (1966), *Auschwitz*, New York (Cité par H. Arendt dans : *Crises of the Republic*, New York, 1969. Trad.: *Du Mensonge à la Violence*, Calmann-Lévy, 1972, p. 77).

Que peut-on dire aujourd'hui, deux décennies après le jugement d'Eichmann et le procès d'Auschwitz ? D'autres études sur les criminels de guerre ont abouti aux mêmes leçons. C'est par exemple le résultat des recherches réalisées par Henry Dicks sur des SS prisonniers de guerre ayant appartenu au personnel des camps de concentration ou à la gestapo ... On en vient ainsi à répéter ce mot de Georges Bernanos dans *Les grands cimetières sous la lune* : « Ils n'étaient nullement des monstres. Les circonstances seules étaient monstrueuses, et ils les subissaient ou plutôt, ils y conformaient leur âme »³.

Ouvrons un autre chapitre de l'histoire des horreurs de l'humanité. Chacun sait que l'Inquisition a fait emprisonner, torturer et brûler vif plusieurs dizaines de milliers de personnes coupables ou soupçonnées d'hérésies. Les historiens ont rassemblé une documentation considérable sur cette institution, mais, jusqu'à une date récente, ils ne s'étaient guère intéressés à la personnalité des inquisiteurs. Avec l'aide d'une équipe d'historiens spécialisés, Bartolomé Bennassar, le président de l'Université de Toulouse, a comblé cette lacune. Ses recherches ont ainsi permis de pourfendre un vieux mythe. Il est en effet apparu que la grande majorité des inquisiteurs n'étaient pas des moines sadiques, des fanatiques obsédés par la traque des âmes pécheresses. Bennassar résume les analyses en ces termes : « Les inquisiteurs sont des hommes. À quelques exceptions près (tel ce Lucero qui souleva Cordoue contre lui), ce ne sont pas des monstres. Ni des saints. Simplement des hommes, avec leur faiblesses, leurs complaisances, leurs petitesesses, leurs mouvements de générosité, leurs gestes de pitié, leurs passions et leurs goûts » (1979, p. 88).

Deux traits méritent d'être soulignés car ils vont à l'encontre de ce que suggère le « bon sens » : la haute culture des inquisiteurs et l'aspect bureaucratique de leur « travail ». Citons encore l'historien de l'Inquisition espagnole : « De 1482 à 1598, Jean- Pierre Dedieu a recensé à Tolède 57 inquisiteurs. Les moines brillent par leur absence : un seul dominicain, semble-t-il ! Le fait d'évidence est la solide formation universitaire de ces inquisiteurs : on compte parmi eux 41 licenciés et 14 docteurs. Ainsi 96,5 % de ces inquisiteurs sont des *letrados*. (...) Regardons-y de plus près. Non seulement il s'agit de *letrados*, mais une forte proportion d'entre eux sont passés par les collèges universitaires les plus célèbres, ceux qui ont servi de pépinière à la haute administration et aux Conseils du gouvernement » (p. 84). D'autre part, une lecture attentive des procès nous apprend, par exemple, « qu'en règle générale et dans la plupart des tribunaux, les inquisiteurs suspendent leurs audiences à l'heure juste, même au plus fort des interrogatoires, même si les accusés sont enfin parvenus au seuil des aveux. Voici des fonctionnaires conscients de leurs droits : il est midi ! » (p. 83).

On pourrait citer une infinité de crimes perpétrés au nom du Bien suprême, du Droit, de la Justice. Les artisans de ces actions cruelles sont souvent des individus « ordinaires », pas plus mauvais que le commun des mortels, quand ils ne sont pas des hommes cultivés, affichant de hauts principes moraux.

La première de ces deux constatations paraît aujourd'hui banale. Il y a plus d'un siècle et demi, Hegel décrivait déjà le combattant pour le « Bien » qui méconnaît sa propre contribution au désordre qu'il dénonce⁴. La seconde constatation étonne davantage. Certains lecteurs des ouvrages de H. Arendt ou de Bennassar n'hésiteraient pas à les contredire en brandissant ce propos de Paul Valéry : « L'Histoire justifie ce que l'on veut. Elle n'enseigne rigoureusement rien,

³ Cité par Jacques Verhaegen dans « Les impasses du droit international pénal », *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, oct. 1957, p. 53.

⁴ *La phénoménologie de l'esprit* (1807) Trad. Aubier, I, p. 302.

car elle contient tout, et donne des exemples de tout »⁵ ... Aujourd'hui, la psychologie scientifique tend néanmoins à confirmer ces observations qui heurtent le sens commun. (Elle semble dès lors remplir la tâche que le même Valéry lui assignait : « L'objet de la psychologie est de nous donner une idée tout autre des choses que nous connaissons le mieux ... Se faire du Moi un non-Moi, et rapporter à un Moi tout le non-Moi »⁶).

En un demi-siècle, plusieurs dizaines de recherches méthodiques ont montré la pertinence du mot de La Rochefoucauld : « On est quelques fois aussi différent de soi-même que des autres ». Hartshorne, May et Maller ont été parmi les premiers psychologues scientifiques qui examinèrent cette question. Ils constatèrent par exemple qu'un même enfant peut être « malhonnête » à l'école (tricher, mentir, etc.) et « honnête » à la maison (ne pas voler ses parents, ne pas leur mentir). En 1930, ils publièrent trois imposants volumes qui portaient sur la variabilité de traits tels que l'honnêteté, le sens de la coopération, la serviabilité, la maîtrise de soi⁷. Ils aboutissaient à une conclusion, aujourd'hui très largement confirmée par les spécialistes de la psychologie de la personnalité : la corrélation entre les comportements d'un même individu est élevée lorsque ces comportements se produisent dans un même contexte ; elle est basse lorsque les comportements se présentent dans des cadres très différents⁸. Ce principe joue manifestement pour la violence et l'agression. Dans le langage des Anglo-Saxons, on peut dire que les conduites hostiles sont « situation specific ». Certes, il y a des individus qui deviennent rapidement brutaux dans de nombreuses circonstances et d'autres qui évitent, de manière systématique, de se montrer agressifs. Des recherches méthodiques — telles que celles de Stanley Milgram, détaillées dans le présent volume par J.-Ph. Leyens — permettent néanmoins de dire que des individus « ordinaires », qui mènent une vie honnête et sans problèmes, sont capables, *dans certaines circonstances*, d'accomplir des actes cruels que, en d'autres temps et lieux, ils réprouvent. Le but du présent texte est d'analyser les facteurs qui favorisent ce processus.

2. L'explication freudienne

Aujourd'hui, dans les pays francophones, la psychanalyse apparaît comme une référence majeure des explications « psychologiques ». Qu'on l'admette ou qu'on la rejette, on ne peut faire abstraction de cette forme popularisée de psychologie⁹.

⁵ *Regards sur le monde actuel*. Rééd. in *Œuvres*, La Pléiade. 1960, II, p. 935.

⁶ *Tel Quel*. Gallimard. Rééd. in *Œuvres*, La Pléiade, 1960, II, p. 738.

⁷ *Studies in the nature of character*. New York, Macmillan, 1928-1930.

⁸ Une des meilleures synthèses récentes sur ce problème est celle de Walter Mischel, professeur à l'Université Stanford : *Introduction to personality*, Holt, 2^d ed., 1976.

⁹ Actuellement, le plus grand centre de la psychanalyse n'est plus Manhattan, c'est Paris. En 1975, il y a environ 300 analystes à New York et 660 dans la capitale française (cf. la revue *Critique*, Éd. de Minuit, 1975, 333 : 120, 124, 174). La psychanalyse a trouvé sa nouvelle patrie d'élection en France. Il semble qu'elle n'y soit d'autant mieux implantée que l'incubation a été lente. Le sociologue Robert Castel note en 1973 (dans *Le Psychanalisme*, p. 258) : « La psychanalyse est l'idéologie par excellence d'aujourd'hui (plus modestement, aujourd'hui-en-France-dans-les-milieus-intellectuels-“progréaistes” »). Plus récemment, Roland Jaccard, psychanalyste et journaliste du *Monde*, déclare : « La France fut longtemps terre hostile à la psychanalyse ; l'Université la tenait pour une “psychologie de singe” et la médecine pour une thérapie douteuse. S'il y a près d'un demi-siècle que fut fondée la Société psychanalytique de Paris, le prodigieux essor que connaît la pensée freudienne date de ces dix dernières années seulement : paradoxalement, alors qu'aux États-Unis, comme dans la plupart des pays

2.1. Le polymorphisme du freudisme.

Nous ne pouvons examiner ici en détail la façon dont la psychanalyse rend compte de la violence, ne serait-ce que parce que les théories imaginées par Freud et ses disciples sont floues et ambiguës à souhait. En 1974, dans un ouvrage qui vise à répondre aux critiques du freudisme, le psychanalyste Jacques Chazaud reconnaît ce fait sans la moindre gêne : « Je crois bien avoir compté, ne serait-ce que dans le *Journal International de Psychanalyse*, 1672 versions différentes de la théorie ... Là où les uns raisonnent en “économistes”, les autres sont les apologues de la signifiante. Il n'est pas jusqu'à la théorie de la libido qui ne soit réinterprétée de multiples manières depuis Ferenczi ... Et mieux vaut passer pudiquement sur les constructions psychopathologiques »¹⁰. Un autre psychanalyste français, François Roustang, rappelle clairement que les incohérences se trouvent déjà au niveau des concepts élémentaires : « Les études de vocabulaire faites à travers l'œuvre entière de Freud sont proprement désespérantes. Elles aboutissent toutes, sans exception, quand elles sont faites avec soin, à la constatation de variations de sens insurmontables, insynthétisables »¹¹. Ainsi, à toute objection à l'endroit des idées psychanalytiques, le fils de Freud peut-il répliquer que le psychanalyste pense, en réalité, « tout autre chose » et que la vérité est « ailleurs ».

2.2. Le principe de l'explication mentaliste

Au-delà du polymorphisme et des contradictions, on retrouve néanmoins une façon typiquement psychanalytique de répondre aux questions. Un des présupposés de base est sans aucun doute le recours à des entités mentales invisibles telles que les complexes, les fantasmes, les pulsions, les intentions inconscientes. Ainsi, Ernest Jones, fidèle disciple (et biographe) de Freud, écrit-il « Lorsque nous découvrons que le comportement d'un patient a mené à un certain résultat, nous avons tout à fait tendance à soupçonner que ce comportement était intentionnel, consciemment ou inconsciemment, dès le début »¹². Selon cette logique, l'individu qui souffre a recherché « secrètement » la souffrance ; celui qui rencontre des échecs ne voulait pas, « au fond », réussir ; celui qui est exploité est « fondamentalement » un masochiste, etc. Freud va jusqu'à expliquer la mort par une pulsion endogène. En 1920, il écrit : « Tout être vivant meurt par des causes *internes*, retourne à l'inorganique, en sorte que l'on peut dire : le but (*das Ziel*) de toute vie est la mort »¹³. Et dans son dernier ouvrage, il répète : « Une part d'autodestruction demeure constamment à l'intérieur de l'individu jusqu'à ce qu'elle réussisse finalement à le tuer ... Ainsi on peut supposer qu'il meurt par suite de ses propres conflits internes »¹⁴.

2.3. L'explication freudienne de la violence

En fonction de ce présupposé, Freud rend compte de l'agression par une « pulsion d'agression » et, plus fondamentalement, par une extériorisation d'une pulsion d'autodestruction. Dans la

industrialisés, on assiste à un reflux de la psychanalyse, l'influence qu'elle exerce en France tant sur la psychiatrie que sur la philosophie ou la littérature ne cesse de croître » (*Le Monde*, 3 novembre 1977). Dans les pays anglo-saxons et en Hollande, les psychologues universitaires tendent de plus en plus à voir dans la psychanalyse une théorie pseudo-scientifique qui appartient au passé.

¹⁰ *Les contestations de la psychanalyse*. Privat, 1974, p. 216.

¹¹ *Un destin si funeste*. Éd. de Minuit. 1976, p. 92.

¹² *La vie et l'œuvre de Freud*. Trad., PUF, 1957, vol. III, p. 311.

¹³ *Jenseits des Lustprinzips* (1920) *Gesammelte Werke*, XIII 40.

¹⁴ *Abriss der Psychoanalyse* (1940) *Gesammelte Werke*, XVII 72.

dernière mise au point détaillée de sa théorie des pulsions, il écrit : « Le masochisme est plus ancien que le sadisme ; le sadisme est la pulsion de destruction tournée vers l'extérieur »¹⁵. L'individu, affirme Freud, doit dévier la pulsion de mort vers l'extérieur sous forme d'agressivité, s'il veut éviter de voir grossir la masse des pulsions d'autodestruction qui bouillonnent à l'intérieur de lui : « Tout se passe vraiment comme si nous étions contraints de détruire des gens et des choses, afin de ne pas nous détruire nous-mêmes et de nous protéger contre la tendance à l'autodestruction » (*id.*).

2.4. Critique

Aujourd'hui la grande majorité des psychologues scientifiques mettent en doute l'existence d'un besoin spontané d'autodestruction et même d'un besoin d'agression. L'agressivité ne leur apparaît pas comme une motivation analogue à celle de la faim, de la soif, du besoin d'activité, de sensations et de contacts sociaux, c'est-à-dire des tendances qui suscitent, *régulièrement* chez *tous* les hommes, des conduites d'appétence, *même en l'absence de stimulations du milieu externe*. En fait, la fréquence de l'agressivité n'est pas une raison suffisante pour hypostasier une pulsion de mort ou d'agression. L'explication de la violence par une pulsion interne rappelle l'explication des propriétés de l'opium par une « *virtus dormitiva* » ; elle recouvre d'un mot les phénomènes qui font problème, quand elle n'est pas une justification suspecte (« Ce n'est pas moi, ce sont les Pulsions, l'Instinct, la Nature, le Ça »). Pour comprendre les conduites d'attaque et de défense, il semble infiniment plus utile de s'interroger sur les relations du sujet avec les autres et avec lui-même, que d'invoquer l'action d'une mystérieuse pulsion de mort.

À l'une ou l'autre occasion, Freud a indiqué le caractère hypothétique de sa théorie. En 1933 il écrit : « La doctrine des pulsions est, pour ainsi dire, notre mythologie. Les pulsions sont des êtres mythiques, grandioses dans leur indétermination. Au cours de notre travail, nous ne pouvons à aucun moment cesser d'en tenir compte et cependant nous ne sommes jamais certains de bien les saisir »¹⁶. « *Die Trieblehre ist sozusagen unsere Mythologie* ». En fait, le mot *sozusagen*, « pour ainsi dire », est de trop : cette théorie freudienne n'est rien d'autre qu'une mythologie ... qu'il est temps d'envoyer au cimetière des hypothèses¹⁷.

3. L'explication psychosociologique

La psychologie contemporaine a élaboré une conception de l'homme qui est éloignée de celle de la psychanalyse. Alors que le psychanalyste cherche à « subjectiviser » toutes les activités humaines en les ramenant à un « Inconscient » enfoui au fond du sujet, le psychologue d'orientation scientifique insiste sur le caractère relationnel des conduites et sur l'impact des conditionnements. La psychologie moderne est devenue une psychologie sociale ou une psychosociologie. Certes, il y a lieu de tenir compte du sujet et de ses particularités physiologiques, tempéramentales, développementales, etc. Un extraverti névrosé réagit plus facilement par une conduite agressive qu'un introverti timide et calme. Un individu grand et

¹⁵ *Neue Folge der Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse* (1933) *Gesammelte Werke*, XV 112.

¹⁶ *Ibidem*, p. 101.

¹⁷ Le lecteur trouvera davantage de détails sur la question de la pulsion d'agression et sa critique dans : J. Van Rillaer (1975), *L'agressivité humaine*, Éd. Dessart - Mardaga (voir en particulier les chap. 3, 4 et 5). Pour une étude critique détaillée de l'ensemble de la pensée psychanalytique, je renvoie à : J. Van Rillaer (1981) *Les illusions de la psychanalyse*, Éd. Mardaga, 420 p.

musclé est davantage tenté de recourir à la force physique qu'un petit maigrelet. La morphologie, la physiologie, le tempérament interviennent à coup sûr. Toutefois, la prudence s'impose dès qu'on invoque des facteurs internes non observables, en particulier des mécanismes tels que la « pulsion » ou l'« instinct ».

(Plus radicalement, la psychologie contemporaine se distingue de la psychanalyse par sa méthode : elle aborde les comportements de manière scientifique, elle soumet ses hypothèses aux exigences de la vérification expérimentale, tandis que la psychanalyse se contente de développer des théories à partir de quelques observations cliniques et d'hypothèses irréfutables. Un des meilleurs exemples de cette démarche — en rapport avec le problème qui nous occupe ici — est sans doute l'expérience de Milgram sur l'obéissance).

3.1. Les significations dépendent des situations

Quand un homme désire tuer un tigre, il appelle cela *sport* ; quand un tigre désire le tuer, il appelle cela *férocité* ». Cette boutade de G. B. Shaw résume joliment une notion essentielle pour comprendre qu'un individu, non agressif « de nature », puisse agir de façon cruelle, sans suffisamment « réaliser » l'horreur de son action.

Il n'est pas rare que le détenteur du pouvoir et sa victime vivent la même situation comme s'ils appartenaient à deux univers hétérogènes. L'inquisiteur qui faisait torturer, puis brûler vif un hérésiarque, n'avait guère le sentiment de commettre un meurtre. Il œuvrait à la sauvegarde de la foi. Il combattait ce qu'il croyait être le pire des crimes : l'incitation à la perdition, la ruine des âmes. Il estimait faire le Bien en détruisant le Mal.

Un juge, un militaire, un bourreau peuvent ne pas « comprendre » à quel point leur décision ou leur action est horrible aux yeux de celui qui l'éprouve dans sa chair. Cette forme de myopie est probablement plus fréquente que la situation inverse ...

Il faut entendre ici par « compréhension », l'appréhension empathique, l'expérience affective de la situation, et non la simple intellection. Un témoignage recueilli par S. de Beauvoir (1948, p. 134) illustre bien cette notion : « J'ai entendu un maquisard raconter comment il avait appliqué le talion à un milicien coupable d'avoir torturé une femme : "Il a compris", a-t-il conclu sobrement » ...

On a pu constater l'absence de compréhension « existentielle » chez un Eichmann par exemple. H. Arendt écrit à ce sujet : « Eichmann n'était ni un Iago ni un Machbeth ; et il ne lui serait jamais venu à l'esprit, comme à Richard III, de faire le mal par principe. Mis à part l'extraordinaire intérêt qu'il manifestait pour son avancement, Eichmann n'avait aucun mobile. (...) Simplement, il ne s'est jamais rendu compte de ce qu'il faisait. (...) Eichmann n'était pas stupide, il était inconscient — ce qui n'est pas du tout la même chose — et seule son inconscience lui a permis de devenir un des principaux criminels de son époque. (...) Que l'on puisse être à ce point éloigné de la réalité, à ce point inconscient ; que l'inconscience puisse faire plus de mal que tous les instincts destructeurs réunis ; que cela puisse être le cas de tous les hommes — voilà une des leçons que l'on pouvait tirer du procès de Jérusalem » (p. 314 s).

Il ne nous est pas trop difficile de concevoir une absence de « compréhension » chez un individu qui, tel Eichmann, manipulait des papiers dans un bureau, loin des camps de la mort. Il semble que nous devions cependant faire un pas de plus et admettre également une forme d'« incompréhension » chez certains exécutants des sentences. Ainsi, au procès de Lunebourg, après avoir vu projeter une reconstitution de leurs crimes, les bourreaux de Belsen ont crié qu'ils n'avaient « pas voulu cela », qu'ils n'avaient « pas compris ce qu'ils avaient fait ». Leurs crises de

nerfs et leurs tentatives de suicide ont semblé témoigner de la sincérité de leurs protestations. S. de Beauvoir commente ainsi cet épisode : « Sans doute furent-ils bouleversés par la réprobation d'un public composé de leurs propres compatriotes et éprouvèrent-ils avec horreur une intolérable solitude ; mais je suppose aussi que cette réprobation éclairait leurs crimes mêmes d'une lumière qui leur en découvrait un aspect atroce et inconnu : ils ne les avaient jamais vus que de leur point de vue à eux, et non en se plaçant du côté des victimes » (1948, p. 155).

De manière générale, l'être humain dispose d'un pouvoir étonnant de ne percevoir que ce qu'il souhaite savoir et de « scotomiser » les éléments qui, dans son propre comportement, altèrent l'image de lui-même.

3.2. Les significations incitatrices de la violence « légitime »

Les psychologues contemporains évitent de dire que le comportement est « causé » par des forces ou des « pulsions ». La conduite leur paraît plutôt « motivée » par des « significations ». F.J.J. Buytendijk précise « toute activité humaine, même le comportement involontaire et non accompagné de pensée, est toujours liée directement ou indirectement à des échelles de valeurs. Celles-ci ont été incorporées à l'individu par l'éducation ou par les relations sociales »¹⁸. (14). Aussi la violence s'explique-t-elle moins par l'éruption d'une (hypothétique) « énergie agressive » que par des processus cognitifs, une focalisation particulière de la perception et de l'attention.

3.2.1. L'intérêt supérieur.

Parmi les valeurs qui motivent des actions cruelles, on trouve en première ligne la défense de la Patrie, la sauvegarde de la Foi, la protection de la propriété, la libération du Peuple et des Opprimés, les progrès de la Science (et donc le Bien-être de l'Humanité) ... Tous ces principes ont pu mener aux actes les plus barbares.

Un exemple : durant la Renaissance, des anatomistes disséquaient tout vif des criminels reçus de souverains italiens. C'est que, explique J. Riolan, la dissection de cadavres ne permet pas de comprendre le fonctionnement du corps vivant : on risque de n'observer que les effets du décès sur l'organisme et, en somme, croyant atteindre la nature elle-même, n'obtenir que des artefacts¹⁹.

Notons que le recours à la violence dépend, pour une large part, du degré d'attachement de l'individu à un système de valeurs. Plus une personne s'implique dans une idéologie, plus elle risque de devenir agressive ou cruelle quand il s'agira de la défendre ou de la propager. Le révolutionnaire est très généralement tenté par le stalinisme. L'idéaliste et le militant se muent facilement en militaires ; ils acceptent alors de se salir les mains pour la « bonne Cause ».

On discerne nettement le poids de l'implication idéologique dans le texte que S. de Beauvoir a consacré au jugement des « collaborateurs » en France. L'auteur de la « morale de l'ambiguïté » est indulgente pour « les individus que la société désigne comme nuisibles : les assassins, les voleurs » : « On peut excuser tous les délits et même tous les crimes par lesquels les individus s'affirment contre la sociétés » (p. 159). Son jugement change radicalement dès qu'il est

¹⁸ *Mensch und Tier* (14985). Trad., *L'Homme et l'Animal*. Coll. Idées, 1968, p. 46.

¹⁹ *Œuvres anatomiques*. Paris : éd. Constant, 1629. Cité par G. Lantéri-Laura (1970) *Histoire de la phrénologie*. PUF, p. 17.

question des « traîtres » : « Il y a des cas où aucun rachat n'apparaît comme possible, parce que le mal auquel on se heurte est un mal absolu » (id.). La compagne de Sartre justifie ainsi son refus de signer la pétition en faveur de Brasillach : « Si les valeurs auxquelles nous croyons sont réelles, pesantes, il n'est pas choquant de les affirmer au prix d'une vie » (p. 162) ... Aujourd'hui, nous percevons facilement le parti pris de S. de Beauvoir, parce que nous ne sommes plus concernés par ces procès de la même façon qu'elle l'était au moment de la Libération.

3.2.2. La culpabilité de la victime.

Il va de soi que le juge, le militaire ou le tortionnaire ne peuvent avoir bonne conscience que s'ils s'attaquent à des coupables. Ils croient avoir pour mission de venger, de faire « payer », de faire expier. La punition qu'ils infligent n'est pas simplement un Droit : elle leur apparaît comme un Devoir.

Soulignons ici deux processus cognitifs importants. D'une part, le justicier tend à ne voir dans l'accusé qu'un coupable, plutôt qu'un homme qui présente un défaut ou qui a commis une faute. Ainsi la tâche du nazi consiste-t-elle, selon sa propre terminologie, à « libérer l'Humanité du règne des espèces sous-humaines ».

D'autre part, le juge ou le bourreau croient qu'ils sont les agents, *non libres*, d'une mission qu'ils ne peuvent remettre en question (la Justice, le Salut, la défense de la Patrie ...), tandis qu'ils tendent à percevoir l'accusé comme *responsable* du mal commis. En ce cas, ils estiment que la victime de la Justice n'a qu'à s'en prendre à elle-même.

3.3. Les facilitateurs de la violence.

De par son équipement génétique, l'être humain dispose de mécanismes qui lui permettent de se défendre et d'attaquer. Il ne semble cependant pas venir au monde avec le *besoin* d'être hostile et de faire souffrir.

Il est vrai que certains individus recherchent activement des occasions de plaisir sadique, mais une large proportion d'êtres humains — variable selon les cultures — répugnent à infliger des souffrances. Après avoir assisté au procès de « collabos », S. de Beauvoir exprime le sentiment de maints observateurs comme suit : « Ce n'est pas une petite chose de se découvrir soudain juges et même bourreaux. Pendant les années d'occupation, nous revendiquions ce rôle avec enthousiasme : alors, la haine était facile ... Et notre colère nous semblait la promesse d'une joie si lourde qu'à peine nous croyions pouvoir la supporter. Ils ont payé, ils vont payer, ils paient chaque jour. Et la joie ne s'est pas levée dans nos cœurs » (p. 128).

Divers processus psychologiques facilitent l'action cruelle et permettent à un homme « ordinaire » de réduire, voire même de supprimer, sa répugnance au crime. Voyons les de plus près.

3.3.1. La distanciation et l'objectivation

Chacun comprend qu'il est plus facile, psychologiquement, de participer à une mission de bombardement (faisant des milliers de victimes), que de fusiller un homme à bout portant. L'action cruelle est facilitée par la distance — matérielle et psychologique — de la victime au bourreau. Le second cherche d'ailleurs volontiers des moyens d'accentuer cette distance et de faire perdre au premier son humanité.

La torture ou la mise à mort sont facilitées lorsque la victime n'est plus appréhendée que comme un objet. Cette situation se produit quotidiennement dans les relations de l'homme à l'animal. Le boucher à l'abattoir, le chasseur, le scientifique dans son laboratoire voient les « bêtes » comme des choses. On peut dire ironiquement que « tout l'ordre serait menacé si l'on laissait croire que le petit veau aime sa mère, ou qu'il craint la mort, ou seulement qu'il voit l'homme. L'œil animal n'est pas un œil »²⁰.

Dans ce contexte, on a souvent souligné le pouvoir « distanciateur » des instruments, des appareils, des armes sophistiquées. Je n'y reviens pas ici et préfère insister sur l'importance du langage, car le pouvoir des mots est plus grand qu'on ne le croit habituellement. Il est, en effet, plus aisé de commettre des atrocités quand on dit et répète qu'on doit « casser des gooks » que quand on déclare qu'il faut « tuer des Vietnamiens ».

Les responsables nazis ont accordé beaucoup d'importance aux « règles de langage » afin de camoufler leurs agissements et de se déculpabiliser. Ils n'assassinaient pas des hommes, des femmes et des enfants : ils rendaient le *Reich* « *Judenrein* », ils « nettoyaient » le « *Vaterland* ». La mise à mort par le gaz était appelée « procédé médical » ou « euthanasie ». On ne parlait pas de « tuer » : on « accordait une mort miséricordieuse », « une mort sans douleur » (cf. Arendt, p. 125).

Quand on en vient à juger les auteurs de massacres, on tient spontanément compte de la distance qui séparait les exécuteurs de leurs victimes. Nombreuses sont les personnes davantage horrifiées par le meurtre de 842 civils à Oradour (par représailles à des activités de maquisards, qui avaient notamment assassiné un commandant de bataillon) que par la mort d'environ 135.000 civils allemands à Dresde, suite au largage en une nuit de centaines de bombes explosives et de plus de 650.000 bombes incendiaires.

3.3.2. La diffusion de la responsabilité.

Un autre facteur qui permet de réduire la tension liée à une action cruelle est la dénégation de la responsabilité. Nous pouvons nous en tenir ici à un exemple classique.

Par principe, le soldat n'a pas de décisions à prendre si ce n'est celles qui lui permettent d'exécuter correctement les ordres reçus de ses supérieurs. Toutefois ceux-ci ne sont également que des exécutants. Pour les officiers, ce sont les hommes politiques qui portent la responsabilité des initiatives. Mais ces derniers doivent obéir à des principes sacrés : l'intérêt de la Nation, la protection du Corps social contre l'Ennemi ... Ainsi, chacun peut-il, à son propre niveau, rejeter ailleurs la responsabilité « véritable » des actions terribles qu'il croit devoir accomplir. Le geste de Pilate est de tous les temps.

3.3.3. La division du « travail »

Un autre élément qui vient réduire la répulsion à infliger des souffrances est la fragmentation des activités qui mènent à ce but. Bien souvent celui qui donne l'ordre de massacrer ou de torturer n'est pas directement mis en face des souffrances des victimes. Ce n'était pas l'inquisiteur lui-même qui appliquait la torture, mais un bourreau laïque ; ce n'était pas l'inquisiteur qui conduisait ensuite l'hérétique au bûcher : pour son exécution, le « coupable » était livré au bras séculier...

²⁰ Alain (1934) *Les Dieux*. N.R.F., Livre II, chap. IV.

3.3.4. « L'émigration intérieure »

Pendant la seconde guerre mondiale et surtout après 1945, de nombreux Allemands ont déclaré que l'opposition au régime hitlérien était un héroïsme inutile et qu'ils n'avaient donc eu d'autre possibilité que de s'opposer « dans leur for intérieur » ou de recourir à une « émigration intérieure ». Nous nous contentons ici de reprendre l'expression, sans nous interroger sur la sincérité de cette forme de disculpation. L'individu qui inflige une souffrance peut désapprouver « intérieurement » l'action qu'il croit devoir accomplir. Il lui semble dès lors ne plus se confondre avec ses propres conduites. Les faits sont mis à distance, « les intentions sont sauvées ».

À la suite d'expériences où des sujets étaient incités à infliger de douloureux chocs électriques à d'autres personnes, Milgram a beaucoup insisté sur ce processus psychologique : « Des sujets tiraient une certaine satisfaction de leurs réflexes humanitaires et se disaient que, moralement tout au moins, ils n'avaient rien à se reprocher. Ce dont ils ne se rendaient pas compte, c'est que, tant qu'ils ne sont pas convertis en actes, les sentiments personnels ne peuvent rien changer à la qualité morale de l'issue d'un processus destructeur. Le contrôle politique se traduit par l'action. Peu importe l'état d'esprit réel des gardiens d'un camp de concentration s'ils tolèrent que le massacre d'innocents ait lieu sous leurs yeux. De même, dans l'Europe occupée, la prétendue "résistance intellectuelle" — dont chaque membre s'imaginait défier l'envahisseur par une simple distorsion de la pensée — n'était que complaisant abandon à un mécanisme psychologique réconfortant. Les tyrannies sont perpétrées par des hommes timorés qui n'ont pas le courage de vivre à la hauteur de leurs idéaux » (1974, p. 27 s.).

3.3.5. Le conformisme.

Aujourd'hui chacun sait — même s'il n'est pas sociologue ou psychologue de profession — que non seulement les actions, mais encore les émotions, les sentiments et les perceptions sont largement déterminés par la société et le groupe auquel l'individu appartient. Il y a des cultures de bienveillance comme il y a des cultures de la cruauté. Ce qui paraissait au Moyen Age un juste châtiment, nous apparaît aujourd'hui, en temps de paix, comme une scandaleuse violation des Droits de l'Homme. Dans ce contexte, on peut rappeler la corrélation observée par maints ethnologues entre la fréquence de la violence et le culte de la virilité. Ainsi Gorer, qui a étudié plusieurs sociétés non violentes — par exemple les Lepchas de l'Himalaya —, résume leur style de vie en ces termes : « Ils manifestent tous énormément d'intérêts pour les plaisirs physiques concrets — nourriture, boisson, sexualité, rire —. Ils font très peu de différences entre les caractères idéaux des hommes et des femmes et, en particulier, n'ont pas l'idéal d'une masculinité courageuse et agressive » (1968, p. 34).

3.4. La détermination de la conduite par ses effets.

La psychiatrie traditionnelle et la psychanalyse expliquent généralement le comportement par des événements qui le précèdent. La première insiste sur le jeu de l'hérédité ; la seconde sur les complexes de la petite enfance. La psychologie moderne ne considère plus ces facteurs comme généralement les plus importants. Elle insiste plutôt sur les *conséquences* du comportement et sur les prévisions du sujet quant aux effets de sa conduite. Ainsi le psychologue dira-t-il que, dans de nombreux cas, l'action cruelle a moins de rapports avec l'hérédité du sujet ou avec ses « complexes », qu'avec les incitations de l'environnement présent et le souci d'efficacité du sujet.

Pour le guerrier, l'ennemi est avant tout un obstacle, une résistance à vaincre. L'extermination n'est pas souhaitée pour elle-même ; elle est réalisée comme un moyen nécessaire en vue de se

défendre et d'atteindre la victoire, condition de la paix. La mise à mort d'otages ou le bombardement de populations civiles visent à intimider, à démoraliser ; ce sont des moyens en vue d'une fin ²¹.

L'action de l'inquisiteur est également commandée par son efficacité. Eymerich et Pena, les auteurs du célèbre *Directorium inquisitorium*, précisent comme suit l'objectif qui justifie les souffrances du coupable : « Il faut rappeler que la finalité première du procès et de la condamnation à mort n'est pas de sauver l'âme de l'accusé, mais de procurer le bien public et de terroriser le peuple (*ut alii terreantur*). Or le bien public doit être placé bien plus haut que toute considération charitable pour le bien d'un individu » (p. 130). L'usage de la torture se trouve entièrement réglementé par le souci d'efficacité : « On se souviendra, avant de procéder à la torture, que la finalité de celle-ci est moins d'établir un fait que de faire avouer celui dont on soupçonne la culpabilité et qui se tait. Si l'on peut établir le fait autrement que par la torture, on ne torturera pas, car, justement, la torture ne sert qu'à remédier au manque de preuves. (...) En conséquence de tout ce qui précède, on ne recourra pas à la torture pour des délits manifestes, mais uniquement pour les délits cachés qui se prouvent difficilement » (p. 208s).

« Nul n'est méchant volontairement ». Faut-il accepter dans sa généralité cette formule attribuée à Socrate ? il semble de toute manière évident que celui qui est cruel cherche un certain bien et que ce « bien » ne se confond pas toujours avec un plaisir égoïste et borné. L'individu qui inflige une souffrance croit volontiers que son action est un moindre mal et qu'il agit positivement, tout au moins à long terme. En accomplissant sa sinistre besogne, Eichmann ne cessait de répéter cette phrase de Himmler : « Ce sont là des batailles que les générations futures n'auront plus à livrer » (cf. Arendt, p. 121).

Certes, des plaisirs purement égoïstes peuvent animer le tortionnaire. Il peut chercher à s'éprouver comme tout-puissant face à une misérable créature. Il peut trouver une jouissance dans les émotions violentes que suscite la souffrance ... Néanmoins, l'étude de H. Arendt, les expériences de Milgram et bien d'autres observations permettent de supposer que le plaisir sadique est rarement le « *primum movens* » de l'action cruelle du militaire, du geôlier ou du physiologiste qui pratique la vivisection. Bien plus souvent, des principes « moraux » alliés à une logique « froide et implacable » sont les premiers en cause.

3.5. La justification après coup

L'acte cruel accompli, son auteur cherche habituellement à renchérir sur les motifs qui l'ont poussé à agir. Un des processus sur lequel il convient d'insister ici est l'accentuation de la culpabilité de la victime. Il y a près de deux mille ans, Tacite notait déjà que c'est le propre de l'esprit humain que de haïr celui qu'il a lésé ²². Cette observation se trouve aujourd'hui confirmée par plusieurs expériences de psychologie. Ainsi, parmi d'autres, Glass (1964) a montré que des sujets qui ont été incités à faire souffrir une autre personne (en l'occurrence, ils avaient

²¹ On peut lire dans le *Kriegsbrauch* allemand : « Se protéger contre les attaques des habitants et les dommages causés par eux et employer sans ménagement les moyens nécessaires de défense et d'intimidation n'est pas seulement un droit, mais un devoir pour tout chef d'armée » (cité par J. Verhaegen, in *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, oct. 1957, p. 54). Ce « devoir », a été accompli aussi bien par les Allemands que par les Alliés. Ainsi, le 25 novembre 1944, à Strasbourg, le Général Leclerc décidait que pour chaque soldat français tué dans la ville « cinq otages allemands seraient fusillés, pris parmi ceux qui ont été désignés par le Général » (Cf. R. De Geouffre de La Pradelle : « La répression des crimes de guerre en France ». *Écrits de Paris*, mai 1951, p. 78).

²² *Proprium humani ingenii est odisse, quem laeseris* (Agricola, 42).

administré des chocs électriques à une personne qu'ils connaissaient à peine), ont ensuite tendance à déprécier cette personne. La dépréciation était d'autant plus marquée que le traitement infligé avait été plus désagréable.

4. Conclusion

Les facteurs qui motivent le comportement sont multiples : ils sont à la fois d'ordre personnel et situationnel. On observe une interaction constante entre les significations de l'environnement et les attitudes ou conduites du sujet : les premières suscitent les secondes qui, à leur tour, modifient les premières. Nous avons ici insisté sur les variables environnementales pour deux raisons : d'une part, les psychologues scientifiques sont de plus en plus convaincus de l'importance déterminante de ces variables ; d'autre part, une action préventive ou corrective se situe essentiellement à ce niveau. (Nous ne pouvons agir sur l'hérédité ; nous disposons de très peu de moyens pour modifier un tempérament).

La violence apparaît fréquemment dans le monde humain, mais elle n'y est cependant pas une fatalité. L'homme est très largement conditionné par les valeurs de sa société et de son groupe de référence, ainsi que par les situations dans lesquelles il se trouve engagé. Il peut s'observer, se conditionner et se déconditionner. Il sélectionne, organise, transforme les significations des situations ; il influence son propre comportement par le biais de motivations et de conséquences qu'il crée. Le juriste joue ici un rôle des plus importants, car il contribue à rendre licite ou obligatoire ce que l'individu ordinaire n'osait faire spontanément (par exemple, désobéir à des ordres) et à rendre illicite ce que ce même individu croyait être son droit ou son devoir. Des normes légales clairement formulées et largement diffusées servent d'idées directrices pour l'ensemble des citoyens. Si elles n'ont pas un pouvoir magique, elles n'en façonnent pas moins les valeurs morales, préparent les réflexes, inhibent ou facilitent les actions.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt, H. (1966) *Eichmann in Jerusalem*. Trad., *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*. Gallimard.
- Bennassar, B. et al. (1979) *L'inquisition espagnole. XV^e-XIX^e siècle*. Hachette, 402 pp.
- de Beauvoir, S. (1948) *L'existentialisme et la sagesse des Nations*. Nagel (Ccf. chap. IV : "Œil pour œil »).
- Dicks, H. V. (1972) *Les meurtres collectifs*. Trad., Calmann-Lévy, 1973.
- Eymerich, N. et Pena, F. : *Le Manuel des Inquisiteurs*. Trad., Mouton. Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1973.
- Freud, S. : *Gesammelte Werke*. S. Fischer.
- Glass, D. C. (1964) Changes in liking as a mean of reducing cognitive discrepancies between self-esteem and aggression. *Journal of Personality*, 32 : 531-549.
- Gorer, G. (1968) Man has no "killer" instinct. In A. Montangu (ed) *Man and Aggression*. Oxford University Press, p. 27-36.
- Milgram, S. (1974) *La soumission à l'autorité*. Trad. Cahmann-Lévy.
- Van Rillaer, J. (1975) *L'agressivité humaine*. Dessert-Mardaga, 268 p.
- Van Rillaer, J. (1981) *Les illusions de la psychanalyse*. Mardaga, 420 p